

LE SITE BORDEAUXDIRECT1969.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



A consommer avec modération

Le site propose d'investir dans le vin. C'est devenu depuis 2018 un produit classique proposé par les escrocs. La date de création (18/01/2022) permet d'apprécier les performances ! C'est bien sur à fuir.

Vous trouverez ci-après nos conseils pour éviter de tomber dans ces pièges :

<http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Le site internet

Il a été créé le 18/01/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/bordeauxdirect1969.com>

Nos recherches

Seule une page contenant le login et le mot de passe est accessible. Cette opacité qui doit vous faire abandonner toute idée d'investissement, n'a pas empêché la collecte d'informations que nous vous restituons ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 07 56 26 49 98

Le numéro 01 87 78 66 85

Il s'inscrit dans une série intéressante :

bordeauxdirect1969.com 01 87 78 66 85

neon-hypothekar.com 01 87 78 66 86

neon-hypothekar.com 01 87 78 66 87

neon-hypothekar.com 01 87 78 67 11

Le produit

Nous publions ci-dessous la plaquette de présentation très réussie :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/02/La-plaquette-de-presentation-du-site-bordeauxdirect1969-1.com_.pdf

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une vraie société totalement étrangère à cette arnaque.

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Nicolas VERSINIE

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

L'article paru sur le site de france info suite au journal télévisé du 20H de France 2 du 17 février 2021 est intéressant :

https://www.francetvinfo.fr/economie/votre-argent/livret-a/video-livrets-allechants-sur-internet-attention-aux-escrocs_4300867.html

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra

simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

